



Le conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2020 lors de la séance du 23 juin. Les comptes administratifs 2019 avaient été approuvés par le précédent conseil municipal, le 20 février 2020.

Les différents budgets ont été construits notamment à partir du recensement des besoins des services municipaux.

L'élaboration des budgets de cette 1^{ère} année de mandature a été marquée par 2 événements exceptionnels : **la COVID-19 et les travaux de sécurisation de notre falaise**. Ces derniers ont fortement impactés nos prévisions de dépenses, et pèsent sur nos charges de fonctionnement, mais aussi et surtout, sur nos charges d'investissement.

Cet exercice a été effectué dans le respect de **2 objectifs** : le 1^{er} de **ne pas augmenter les taux des taxes communales**, et le 2nd de **ne pas recourir à l'emprunt** afin de ne pas alourdir notre dette communale, qui s'élève à ce jour à 2 890 858 € soit 829 € par habitant. La maîtrise de nos dépenses reste une priorité essentielle afin de continuer à pouvoir dégager l'excédent de fonctionnement indispensable au financement de nos projets. Cet excédent de fonctionnement devrait être en forte baisse cette année en raison de :

- l'intégration de ces éléments exceptionnels en termes de dépenses, mais aussi ;
- la baisse des recettes liée au transfert de charges de notre bibliothèque à Mond'Arverne

Communauté, la perte d'une partie des régies du périscolaire depuis mars 2020, ainsi que la diminution de la subvention CAF liée à cette activité.

La baisse de notre excédent de fonctionnement reporté de l'exercice précédent a également contribué mécaniquement à la diminution de notre excédent prévisionnel 2020.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires.

Marcel Joberton,
Adjoint aux Finances ,
et Pierrette Huet,
Conseillère déléguée aux Finances.

Budget commune - Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

A périmètre identique, soit avant prévision d'affectation à la section d'investissement, le montant des dépenses prévisionnelles 2020 est en légère augmentation de 2,7%, en comparaison avec les dépenses réelles 2019.

Compte administratif 2019 et budget prévisionnel 2020

Le budget primitif de fonctionnement 2020 s'équilibre à 2 561 487 € avec un virement à la section d'investissement de 213 685 € (en baisse de 128 520 € par rapport à 2019), et une prévision d'excédent reporté de 155 000 € (en diminution par rapport à l'année précédente).

DEPENSES	Réalisé 2019	Budget 2020 avant affectation du résultat prévisionnel	Structure Budget 2020	Evolution réel 2019 / budget 2020	
Charges à caractère général	745 375,74 €	740 181,00 €	33,8 %	- 5 195 €	-0,7 %
Charges de personnel et frais assimilés	957 444,48 €	1 012 406,00 €	46,2 %	54 962 €	5,7 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 815,00 €	16 315,00 €	0,7 %	-77 500 €	-82,6 %
Autres charges de gestion courante	236 743,72 €	249 050,00 €	11,4 %	12 306 €	5,2 %
Charges financières	69 240,48 €	66 850,00 €	3 %	-2 390 €	-3,5 %
Charges exceptionnelles	32 241,50 €	108 000,00 €	4,9 %	75 759 €	235 %
TOTAL	2 134 860,92 €	2 192 802,00 €	100 %	57 941 €	2,7 %

Affectation du résultat prévisionnel :

- Prévision d'excédent à reporter	155 000,00 €
- Virement à la section d'investissement	213 685,00 €
TOTAL BUDGET 2020	2 561 487,00 €

La situation COVID-19 a entraîné des dépenses à caractère général et de personnel supplémentaires (désinfection des locaux, achat de masques et gel, signalétique, mise en place du dispositif 2S2C), compensées en partie par l'annulation de certains événements (feu d'artifice, maisons fleuries, sportifs méritants, absence des sorties scolaires...). Les charges exceptionnelles ont fortement augmenté : elles sont liées aux charges des relogements des personnes impactées par le péril de la falaise et aux indemnités versées aux personnes relogées dans leurs familles durant les travaux.

Recettes de Fonctionnement

Les recettes prévisionnelles 2020 sont en recul de 8,7%, soit -243 488 € par rapport aux recettes réelles 2019.

RECETTES	Réalisé 2019	Budget 2020	Structure Budget 2020	Evolution réel 2019 / budget 2020	
Résultat de fonctionnement reporté	365 292,41 €	327 909,00 €	12,8 %	- 37 383 €	-10,2 %
Remboursements s/ rémunérations du personnel	61 564,73 €	60 000,00 €	2,3 %	-1 565 €	-2,5 %
Produits des services, du Domaine et des ventes	270 370,89 €	159 074,00 €	6,2 %	-111 297 €	-41,2 %
Impôts et taxes	1 558 202,28 €	1 539 499,00 €	60,1 %	-18 703 €	-1,2 %
Dotations et participations	425 292,60 €	388 986,00 €	15,2 %	-36 307 €	-8,5 %
Autres produits de gestion courante	38 472,26 €	33 170,00 €	1,3 %	-5 302 €	-13,8 %
Produits financiers et exceptionnels	85 780,00 €	52 849,00 €	2,1 %	-32 931 €	-38,4 %
TOTAL	2 804 975,17 €	2 561 487,00 €	100 %	-243 488 €	-8,7 %

Recettes de Fonctionnement (suite)

Sur l'année 2019, nous avons bénéficié de produits exceptionnels liés à la vente de terrains à la société d'autoroute APRR et de remboursements par Mond'Arverne communauté (*frais de personnel, de repas, de prestations ménage liées à l'ALSH...*).

Par ailleurs, pour l'année 2020, notre excédent de fonctionnement reporté est en baisse de 37 383 €.

Les recettes provenant des produits des services sont en diminution de 111 297 € car les régies périscolaires sont en forte baisse eu égard à la situation COVID19, et les remboursements de l'ALSH par Mond'Arverne seront également en diminution par rapport à 2019.

Les recettes provenant des impôts et taxes sont en légère baisse de 18 703 € suite au transfert de charges de notre bibliothèque à Mond'Arverne pour 27 666 €, baisse compensée partiellement par l'augmentation mécanique des bases d'imposition des taxes d'habitation et taxes foncières fixée par l'Etat (+1,98%).

Cependant, les taux communaux n'augmentent pas.

Les recettes provenant des dotations et participations sont en recul de 36 307 € malgré la stabilité des dotations forfaitaires allouées aux communes par l'Etat. Cette diminution est due à la baisse des prestations CAF liées aux activités périscolaires et au transfert de compétence ALSH extrascolaire à Mond'Arverne en 2019. Les produits exceptionnels 2020 intègrent la demande de remboursement par l'Etat (Fonds Barnier) d'une partie de nos dépenses liées aux relogements suite au péril de la falaise.

Budget commune - Investissement

Le budget d'investissement 2020 s'équilibre à **2 147 768 €** en dépenses et en recettes. Le principal poste de dépenses concerne les travaux de sécurisation de notre falaise. Les 2 premières tranches déjà réalisées s'élèvent à 1 175 714 € avec un montant attendu de subventions de 655 337 €, le reste à charge pour la commune devrait s'élever à 520 377 € (*selon les éléments connus à ce jour*).

Cette situation particulière a un impact sur les projets qui auraient pu être engagés sur cet exercice.

Dépenses d'Investissement

• Travaux bâtiments - voirie - éclairage public : 97 776 €

- Enfouissements de réseaux, travaux relatifs à l'éclairage public, aménagement du chemin du stade et remplacement d'un réseau d'eaux pluviales.

• Acquisitions foncières : 4 104 €

- Bornage de parcelles

• Equipements et matériels : 99 667 €

- Matériels et mobiliers Mairie : logiciels, licences, certificats, matériel informatique, caméra de police, terminal de verbalisation...

- Matériels et mobiliers école : vidéoprojecteur, matériel informatique, petit mobilier...

- Matériels de voirie pour les besoins des services techniques

- Mobilier urbain : achat de caméras de vidéo-protection, de corbeilles de propreté urbaine, de coussins berlinois et panneaux de signalisation...

• Travaux falaise : 1 175 714 €

- Diagnostic, honoraires, relevé topographique, travaux et honoraires des tranches 1 et 2

• Place des sports : 27 404 €

- Solde des travaux et honoraires, éclairage et déplacement coffrets

• Rond-point giratoire entrée sud zone de La Novialle : 43 832 €

- Solde des travaux (*financement par promoteur privé*)

• Opérations à caractère financier : 699 271 €

- Remboursement des emprunts : 237 921 € (capital)

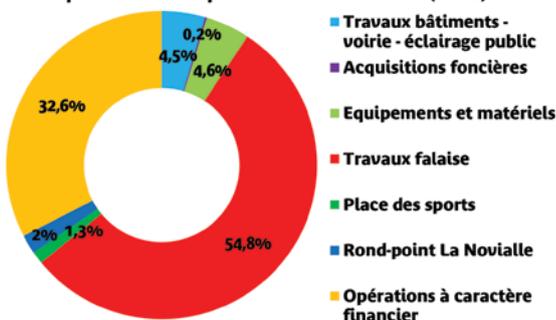
- Remboursement EPF SMAF : 78 641 €

- Autres charges financières : 500 €

- Déficit d'investissement : 373 719 €

- Opérations d'ordre : 8 490 €

Répartition des dépenses d'Investissement (en %)



Recettes d'Investissement

• Subventions :

- **FIPD** (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) : 10 161 € pour la caméra de police et la vidéo protection

- **FEDER** (Fonds européen de développement régional) : 113 570 € pour le solde enveloppe thermique école

- **DETR** (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 120 636 € pour la place des sports et la falaise

- **FIC** (Fonds d'Intervention Communale) : 108 648 € pour la place des sports et la falaise

- **Fonds BARNIER** : 480 000 € pour la falaise

• **FCTVA** : 44 823 €

• **Taxe Aménagement** : 15 000 €

• **Opérations d'ordre** : 24 805 €

• **Capacité d'autofinancement** : 342 205 €

• **Virement section de fonctionnement prévu** : 213 685 €

• **Autres recettes** : 102 822 €

• **Emprunt d'équilibre** : 571 413 €

Budget assainissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	267 649 €	267 649 €
Investissement	996 903 €	996 903 €

Fonctionnement

La participation versée au SIAVA pour un montant de 148 441 € (*stable depuis 2018*) est le poste le plus important. Lors de la séance du conseil municipal du 23 juin 2020, il a été décidé de ne pas augmenter le prix du m³ d'eau, tant sur la part syndicale que sur la part communale (*tarifs inchangés depuis 2015*).

Investissement

L'opération principale concerne l'assainissement du plateau de Gergovie dont le projet s'élève à 285 000 €, sur lequel les subventions attendues sont de 186 092 € (*FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - Etat / DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux - Région / Fonds de concours - Mond'Arverne Communauté*).

Orientations 2021

Les budgets primitifs 2020 de la commune ont donc été construits en tenant compte de contraintes de dépenses exceptionnelles et d'une diminution significative de nos ressources.

Cette situation dégrade la prévision de notre résultat de fonctionnement et réduit notre capacité d'autofinancement. En conséquence, certains projets ou investissements prévus se voient décalés dans le temps.

Nous mettrons tout en œuvre durant le reste de cet exercice 2020 pour rationaliser et maîtriser encore plus nos charges, en optimisant au mieux les recettes.

Des choix de gestion devront être faits pour 2021 en tenant compte de certaines réalités incontournables et prioritaires, telles que la poursuite des travaux de sécurisation de notre falaise.

De ce fait, nous organiserons un débat d'orientations budgétaires au sein du Conseil Municipal afin de mener à bien les futurs projets pour notre commune.